

0420079H  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE PROFESSIONNEL ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 64  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2020

Réuni le : 24/06/2020

Sous la présidence de : Christian Laurensen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Suite à la diminution de la participation aux charges communes liée au COVID19 sur le Service ALO, un virement de 4 397,00€ entre services, du Service ALO (émetteur), vers le Service AP est opéré.

Le reste des crédits dégagés sur le Service ALO restent au Service ALO Ligne 0TRAVXALO pour assurer en interne des travaux d'économie d'énergie en Fonctionnement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0